

ADOLESCENTS MAGHRÉBINS SANS RÉFÉRENTS PARENTAUX EN SITUATION DE MIGRATION

ADOLESCENTES MAGREBÍES SIN REFERENTES PARENTALES EN SITUACIÓN DE MIGRACIÓN

Photo : Oriana Philippe
Ceuta, 2018

Coordonné par Coordinado por

Daniel SENOVILLA HERNÁNDEZ

Manon DANGER et Elisa FLORISTÁN MILLÁN

Jeunes et Mineurs en Mobilité
Jóvenes y Menores en Movilidad
N ° 10 - 2025

ADOLESCENTS MAGHRÉBINS SANS RÉFÉRENTS PARENTAUX EN SITUATION DE MIGRATION

Coordiné par Coordinado por

Daniel SENOVILLA HERNÁNDEZ

Manon DANGER et Elisa FLORISTÁN MILLÁN



ADOLESCENTES MAGREBÍES SIN REFERENTES PARENTALES EN SITUACIÓN DE MIGRACIÓN



Croquis : Eddy Vaccaro



Jeunes et Mineurs en Mobilité
Jóvenes y Menores en Movilidad
N ° 10 - 2025

Jeunes et Mineurs en Mobilité Young people and Children on the Move

Revue électronique éditée par
l'Observatoire de la Migration des Mineurs
Laboratoire MIGRINTER-
Université de Poitiers- CNRS
MSHS – Bâtiment A5 – 5, rue Théodore Lefebvre
TSA 21103
F-86073 Poitiers Cedex 9
France
Tél : +33 5 49 36 62 20
daniel.senovilla@univ-poitiers.fr

Directrice de la publication
Virginie Laval

Rédacteur en chef
Daniel Senovilla Hernández

Comité de rédaction
William Berthomière
Audrey Brosset
Jean-Pierre Deschamps
Gilles Dubus
Chabier Gimeno Monterde
Philippe Lagrange
Guillaume Lardanchet
Jean François Martini
Lluis Peris Cancio
Olivier Peyroux
Sarah Przybyl
Marie-Françoise Valette
Alexandra Vie

Logotype JMM
Lucie Bacon

Illustrations du dossier
Patrick Bonjour

Croquis rubriques
Eddy Vaccaro

ISSN 2492-5349

Les articles reflètent les opinions des auteurs
Tous droits de reproduction interdits
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright : OMM, 2025

Jeunes et Mineurs en Mobilité
Young people and Children on the Move
N° 10 — 2025

Dossier
Adolescents maghrébins
sans référents parentaux
en situation de migration

Coordonné par
Daniel SENOVILLA HERNÁNDEZ

Manon DANGER
et
Elisa FLORISTAN MILLÁN

Mise en Maquette
Daniel SENOVILLA HERNÁNDEZ



MIGRINTER - CNRS - Université de Poitiers



Croquis : Eddy Vaccaro

{Dossier - partie 1}

**Adolescents maghrébins
sans référents parentaux
en situation de migration**

'Buscarse la vida en Sebta'. Quotidien de (sur)vie des adolescents maghrébins dans l'enclave espagnol de Ceuta

Oriana PHILIPPE

DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE ET DROIT, MIGRINTER – UNIVERSITÉ DE POITIERS

Résumé

Au port de Ceuta, de nombreux jeunes marocains vivotent en espérant pouvoir franchir le détroit de Gibraltar en se glissant sous un camion ou dans un container. Un quotidien dangereux et difficile, soumis à une forte pression sociale et médiatique. Fondé sur un terrain empirique mené en 2018, ce texte reste néanmoins d'actualité dans un territoire où la question migratoire est un enjeu primordial.

« Vois-tu la côte qui se dessine là-bas, de l'autre côté de la mer ?
Elle porte le rêve d'une autre vie »¹

À l'horizon, le rocher de Gibraltar. Entre nous et lui, le détroit. Une petite portion de mer à traverser. Une petite traversée pour de grands rêves.

Les lumières d'un ferry se distinguent dans la nuit. Une voix s'exclame « Acciona ! ». C'est le nom des ferrys de la compagnie 'Transmediterranea' qui effectue plusieurs fois par jour les trajets de Ceuta à Algesiras. Quelques garçons commentent son passage. Chaque ferry qui part sans eux signifie qu'ils resteront un peu plus longtemps dans l'enclave. Alors à chaque instant, ils réfléchissent à toutes les stratégies possibles pour rejoindre l'autre bord. Régulièrement, les jeunes mentionnent leurs efforts pour traverser par le vocable 'travailler'², terme symbolique indiquant l'investissement que représente pour eux le franchissement de cette frontière.

Il fait froid ce soir de février 2018, comme tous les soirs de cet hiver. Blottis autour d'un feu, les jeunes se partagent ce qu'il y a à manger. L'ambiance est bercée par les chansons de Balti que les jeunes ont mis sur mon téléphone. Le repas fini, chacun trouve une activité. Certains prennent mon MP3 pour aller écouter des musiques de Reda Taliani ou de Cheba Maria. Un petit groupe se forme pour discuter. D'autres prennent ma tablette pour regarder la série 'Omar'³. Mon téléphone passe de mains en mains pour se connecter à Facebook et parler avec les proches. On joue un peu

¹ Pendant les mois que j'ai passé les Ceuta, les jeunes rêvaient chaque soir en regardant la côte de l'autre côté du détroit de Gibraltar et rêvaient du jour où ils pourraient l'atteindre. La vigueur de leurs rêves ne m'a pas permis de les sensibiliser sur la situation non optimale pour les étrangers sans papiers en Europe. Je me suis limitée à leur distribuer les brochures de la Cimade contenant certaines mises en garde quand on est sans papiers et à leur donner des conseils de postures et tenues à éviter ou à privilégier une fois en Europe.

² Généralement indiqué en arabe marocain 'khedma' ou en espagnol 'trabajar'. Souvent, des jeunes feront le parallèle entre la partie de la journée dédiée à la tentative de passer (incluant également la recherche d'argent par la proposition d'aide au stationnement, mendicité, etc.- en vue d'acheter du matériel -tenue de plongée, cordes,...) et la partie de la journée dédiée à la recherche de nourriture. Régulièrement, certains se font taquiner, accusés de « ne penser qu'à manger » et de ne pas s'investir assez dans l'indispensable travail pour réussir le passage.

³ Série co-produite par Qatar-TV et basée sur la vie d'Omar ibn al-Khattâb, second calife de l'Islam.

au 'Parchis' et au 'Uno'. Les parties s'emballent, taquineries, vacheries, éclats de rire. La bonne humeur règne, une ambiance de groupe qui permet de tenir le coup face aux conditions inhumaines. La pluie éclate, des trombes d'eaux, comme toujours au cours de cet hiver dans 'l'estrecho'⁴. L'Atlantique et la Méditerranée s'affrontent d'un côté, et l'Europe et l'Afrique de l'autre.

Pour nous abriter tant bien que mal, je sors un rideau de douche que nous tendons au dessus de nos têtes et nous tentons de continuer notre partie endiablée de 'Uno'. Ceux qui ne jouent pas se plaquent contre un rocher courbé pour se protéger de la pluie. Les jeunes commencent à chanter à tue-tête, un refrain lancé par ceux couverts par le rideau de douche, et repris en chœur par le groupe blotti sous le rocher. On rigole, jusqu'à ce que l'eau nous mouille jusqu'aux os. Il n'y a plus rien à faire. Ils me disent de rentrer : nous sommes complètement trempés.

Comme presque tous les soirs de cet hiver, je les laisse-là, trempés, consciente qu'ils n'ont aucun rechange. Ils se faufilent entre les rochers de la falaise, pour s'abriter dans leurs cabanes de fortune. Quelques cartons, du plastique, des palettes et les rochers entre lesquels ils réalisent leurs installations. La mer est agitée, et les vagues atteignent souvent les cabanes. Certains vont aller sous les auvents d'une usine, contre un mur ou vont chercher une stratégie pour tenter d'être partiellement abrités de la tempête.

Au cours de cette nuit-là, comme celle de la veille, de l'avant-veille, et des autres nuits à venir, les trombes d'eau ne cessent de tomber jusqu'à l'aube. Chaque nuit, dans mon sommeil, le bruit des averses m'amènent les images de ces petits corps recroquevillés, trempés, cherchant à grappiller quelques heures de repos, avant de 'buscarse la vida'⁵, de mendier un peu pour trouver quelque chose à manger puis de tenter un passage vers la péninsule espagnole, la seule susceptible de leur donner encore l'espoir d'un avenir un peu plus doux. Les jeunes mentionnent souvent leurs rêves : « Je veux être coiffeur moi. Je veux pas voler ou autre, je veux être un bon coiffeur »⁶ ; « Tu sais combien c'est le salaire au Maroc si tu arrives à avoir un travail ? 7 euros par jour ! Comment peut t'on vivre ? On demande pas grande chose, on veut pas être riche, on veut pas beaucoup. Juste de la dignité, un peu de dignité ! » ; « When I was in Morocco, I saw a lot of poor people, then i had a dream in my life, first go to Spain and other countries, collect a lot of money and help people ».

D'autres mentionneront aussi la nécessité d'aider leurs parents dans des contextes difficiles. Un des jeunes indique qu'il ne veut plus que sa mère soit une 'femme-mule' (ou 'mulet') à la frontière (des femmes transportant à pied des marchandises pesant parfois jusqu'à 80 kilos). Un autre mentionne le désespoir de son père, imam soumis à une ferme censure de la monarchie marocaine et rêvant d'arrêter cette mission qu'il porte comme un fardeau. Beaucoup mentionnent des mères seules,

⁴ Détrict de Gibraltar.

⁵ Expression couramment utilisée par les personnes qui tentent de franchir la frontière. Littéralement, cela signifierait « chercher sa vie » mais en argot, cela équivaut à dire que l'on se débrouille seul pour gagner sa vie. Un témoignage à ce sujet intitulé 'Ahmed* en Ceuta' et réalisé par l'ONG Save The Children Espagne permet notamment de mettre des images et des voix sur ce quotidien. Disponible sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=3VExDLLc8cM>

⁶ Traduit de l'arabe.

veuves ou abandonnées ou bien des familles nombreuses en situation d'extrême précarité...

Des centres d'accueil aux couleurs pénitentiaires

Ceuta, petit territoire de moins de 20 km² avec près de 85.000 habitants, est une enclave espagnole au sein du territoire marocain. Petite pointe dans le détroit de Gibraltar, à l'extrême nord du continent africain, qui tend les bras vers l'Europe, elle est liée à la politique européenne, en tant que territoire espagnol, mais exclue de l'espace Schengen. Un statut propre à sa situation géographique, lui rappelant qu'elle est proche de l'Union Européenne mais pas tout à fait intégrée.

Par ailleurs, la situation sociale de Ceuta est complexe. La ville connaît des difficultés, parmi les plus importantes en Espagne, notamment en terme d'échec scolaire, de pauvreté, de chômage, de vivre ensemble. La ville est communément connue en Espagne pour sa délinquance, les trafics de drogue et la migration irrégulière⁷. Une réputation que la ville traîne comme un fardeau. Dans ce contexte, le sujet de la migration est particulièrement épineux. Ceuta est bien sûr tenue d'assurer un accueil des mineurs non accompagnés (MENA⁸), comme le reste des Communautés autonomes en Espagne responsables en matière de protection de l'enfance, mais rechigne à le faire et particulièrement en ce qui concerne les mineurs marocains. Au vu de sa situation géographique, les autorités sont terrorisées par 'l'appel d'air' que de meilleures conditions de prise en charge pourraient provoquer.

Ce soir de novembre 2017, Sana⁹, très impliquée auprès des MENA à Ceuta trouve deux garçons qui lui racontent que les policiers ne veulent pas les conduire au 'centro de menores'. Quand elle se rend auprès des autorités avec les jeunes, les policiers lui rétorquent qu'ils n'ont qu'à retourner au Maroc. À la porte d'autres jeunes attendent, à eux aussi la police a refusé l'accueil. Après de longues négociations, ils acceptent de faire la prise en charge et de les conduire au Centre pour mineurs de 'La Esperanza'¹⁰, mais à condition que les enfants déclinent toutes les coordonnées de leurs parents. Sana ne sait pas exactement ce qu'ils ont en tête. Peut-être faire admettre aux jeunes qu'ils ont une famille. Par ailleurs, la loi espagnole permet la 'repatriación'¹¹, c'est à dire le renvoi des mineurs dans leur pays d'origine afin de les réunir avec leurs familles, quand ces dernières sont identifiées. Ainsi, en obtenant l'identité des parents, il pourrait être plus facile d'effectuer une 'repatriación'.

Le centre pour mineurs se situe à Khadû, un quartier tout à fait en périphérie de Ceuta et à proximité de la frontière. De nombreux jeunes ne veulent pas y aller, et ce pour plusieurs raisons. La première sont les conditions d'accueil. Lorsqu'ils sont

⁷ Journal en ligne Hispanidad, 'Droga e inmigración ilegal: ¿una única realidad? En Ceuta, la Policía Nacional desarticula una red criminal de tráfico de personas y drogas, entre Marruecos y el Estrecho' du 19 juin 2025.

⁸ L'acronyme MENA de 'Menores extranjeros no acompañados' (mineurs étrangers non accompagnés) est la formule généralement utilisée à Ceuta et en Espagne par les autorités, associatifs et médias et même au niveau législatif.

⁹ Tous les prénoms ont été changés.

¹⁰ Nom officiel du Centre pour mineurs non accompagnés à Ceuta. Il est aussi communément appelé 'Centro de menores' et généralement connu par les jeunes sous le nom de 'Centro San Antonio'.

¹¹ Rapatriement. Voir article 35 de la Loi 4/2000 de 11 janvier 2000.

arrêtés dans la rue et amenés au centre, ils sont en général hébergés dans les étages inférieurs du bâtiment, où les chambres sont surchargées, pourvues de matelas au sol. Cette partie de l'établissement s'est vue attribuer un petit sobriquet par les jeunes : 'Guantanamo'. Les jeunes sont enfermés dans les chambres pendant la nuit et il y règne, selon eux, une ambiance violente et agressive, soit provoquée par les surveillants, soit par d'autres mineurs hébergés. Beaucoup de jeunes disent se sentir plus en sécurité à la rue qu'au centre.

L'autre raison est qu'une prise en charge en tant que mineur isolé à Ceuta ne permet pas aux jeunes d'accéder à la péninsule. Or, il est extrêmement difficile, voire presque impossible pour un jeune Marocain, d'obtenir un titre de séjour lorsqu'ils atteignent la majorité en ayant été auparavant pris en charge en tant que mineur à Ceuta¹². Ils obtiennent un laissez-passer pour la péninsule où ils arrivent sans réseau, sans formation, sans travail et ne remplissent donc pas les conditions d'obtention d'un titre de séjour. A Ceuta, la difficulté à obtenir un travail, rend l'obtention d'un titre de séjour encore plus difficile. 'La Esperanza' porte en réalité peu d'espoirs pour le futur. Aussi les jeunes préfèrent tenter le passage vers la péninsule afin d'y être pris en charge car les conditions d'accueil sont meilleures, permettant ainsi d'obtenir plus facilement un titre de séjour en tant que jeune majeur.

C'est ce qui explique en partie la présence d'autant de jeunes à la rue, 'en el puerto'¹³. L'accompagnement social par des associations est quasi-inexistant. La raison, ici encore, c'est la crainte par les autorités, de l'appel d'air. La municipalité considère en effet qu'une assistance matérielle offerte dans la rue les conforterait dans leur situation et inciterait d'autres jeunes à venir vivre à la rue pour tenter le passage vers l'Europe.

Aucune solution satisfaisante n'est donc adoptée pour limiter le nombre de jeunes à vivre 'en el puerto'. Pourtant, chaque fois qu'un événement malheureux survient et rappelle la présence de ces jeunes à la rue (par exemple quand un des enfants décède en tentant de franchir la frontière ou bien quand des heurts ont lieu avec les camionneurs), les discours des autorités et des médias locaux mettent l'accent sur le fait que les institutions 'ceuties' sont dépassées par ces jeunes qui refusent de vivre au foyer pour mineurs et passent leur temps à fuguer¹⁴. En parallèle, les arrestations des jeunes par les autorités augmentent de manière évidente¹⁵, et ils sont alors conduits, généralement menottés, à 'La Esperanza', où ils sont enfermés jusqu'au lendemain. Ces opérations contribuent à donner aux jeunes une perception négative du centre, vu comme un outil répressif et punitif. En conséquence, les jeunes ne perçoivent pas l'établissement comme une structure d'accueil et de protection. Il

¹² La situation a pu évoluer positivement depuis le Décret 903/2021 du 19 octobre 2021 que l'on abordera dans la section suivante. A l'époque, le jeune majeur devait trouver un travail offrant un salaire minimum, opportunité extrêmement difficile à trouver à Ceuta où le taux de chômage s'avérait très élevé.

¹³ Formule généralement utilisée par les jeunes pour mentionner qu'ils vivent dans la rue au port de Ceuta, y compris par les arabophones ou ceux parlant d'autres langues (anglais/ français).

¹⁴ Voir par exemple l'article signé par Carmen Echarri du quotidien El Faro de Ceuta, 'El Gobierno cursa una petición de auxilio al Estado por los menores inmigrantes' du 15 février 2019. Le représentant du gouvernement répète qu'il n'y a aucune faille existante auprès du centre pour mineurs et que les enfants sont à la rue car ils le veulent.

¹⁵ Les arrestations et menottages sont toujours fréquents mais deviennent incessants lorsqu'un événement concernant les jeunes et relayé par les médias survient.

n'est pas rare qu'ils qualifient le centre par des termes répressifs ('Policia nacional' ; 'Prison San Antonio'¹⁶), en signant les poignets collés pour désigner les menottes.

Considérer que ces jeunes sont à la rue simplement parce qu'ils le veulent, ne peut raisonnablement pas être une lecture sensée de la situation. Vivre à la rue pour un jeune qui tente le passage de la frontière, cela signifie dormir dehors, à même le sol, dans le froid et la pluie. Cela signifie aussi ne pas manger à sa faim, porter des vêtements en lambeau pendant des jours sans pouvoir les laver et se laver, marcher nu-pieds et ne pas recevoir de soins malgré les fréquentes blessures et maux divers. La vie de la 'zanka'¹⁷, c'est également risquer sa peau à chaque tentative de passage de la frontière, faire face à la consommation de drogue et à la colle. Pire encore, cela signifie être victime quotidiennement de la violence physique, morale et sexuelle des adultes rencontrés dans la rue, dont certains sont des représentants de l'autorité publique et d'autres des individus ordinaires, et qui profitent que leurs actes ne fassent presque jamais l'objet de poursuites et de condamnations car commis à l'encontre de jeunes à qui on dénie tout droit (Save the Children, 2018 ; Migreurop, 2018 ; UNICEF, 2019 ; APHDA, 2019). Ces conditions de vie dans la rue démontrent par elles-mêmes qu'il existe des raisons objectives conduisant les jeunes à faire le choix de la 'harraga'¹⁸.

Outre les difficultés posées par la vie de la rue et le danger de la frontière 'ceuti', on peut aussi s'interroger sur le futur et les perspectives d'avenir pour ces jeunes.

Vivre après la harraga

Une partie des jeunes a franchi 'l'Estrecho'¹⁹ agrippée sur un coin d'un bateau. Arrivés en Espagne, ils ont parfois été pris en charge par des centres pour mineurs. Parmi ceux que j'ai côtoyés et qui ont été accueillis, on note que leurs conditions de vie se sont nettement améliorées : certains sont scolarisés, d'autres ont commencé une formation et les relations dans les centres d'accueil semblent plutôt bonnes. J'ai ainsi eu l'occasion d'échanger avec certains de leurs éducateurs par le biais d'appels vidéos au cours desquels ils m'indiquaient que tout se passait bien avec les jeunes. Après avoir été témoin des conditions dans lesquels ils ont vécu à Ceuta, ces conversations ont été un soulagement et une source d'espoir.

L'accueil satisfaisant en centre pour mineurs ne sera cependant pas l'issue pour tous. Certains jeunes vont continuer à vivre dans l'errance. Traverser la France, rejoindre l'Allemagne, être déçus par ce qu'ils y rencontrent et choisir de revenir en Espagne. Traverser la France, aller en Italie et constater que « *polic franc igwal polic maroco* »²⁰.

À cette époque (fin des années 2010), la prise en charge des mineurs âgés de plus de 17 ans est compliquée dans la péninsule espagnole. Plusieurs d'entre eux voient

¹⁶ Voir note 10.

¹⁷ 'Rue' en arabe marocain..

¹⁸ Terme désignant le passage clandestin vers la péninsule. Littéralement, les jeunes le traduisaient comme signifiant 'le risque'.

¹⁹ Détrroit de Gibraltar.

²⁰ 'La police en France est pareille qu'au Maroc'. Message reçu par un des jeunes suite à son passage en France.

la porte du centre s'ouvrir le jour de leurs 18 ans et se refermer derrière eux. Ils n'ont alors plus aucun accompagnement et ils retournent alors à la vie d'errance. En effet, le cadre juridique espagnol n'offre à ce moment-là que d'infimes possibilités d'obtention du droit au séjour pour les jeunes 'ex-tutelados'²¹ (Duan Ruiz, 2020, p. 19). Autrement dit, les jeunes qui ont été admis en centre tardivement n'ont pas eu le temps de mettre en place des éléments qui leur permettraient de rentrer dans des catégories juridiques offrant un titre de séjour : études, travail, apprentissage de l'espagnol... La législation impose alors des conditions extrêmement difficiles pour obtenir un titre de séjour, incluant notamment la nécessité de disposer d'un emploi offrant un salaire minimal.

Le Décret 903/2021 du 19 octobre 2021 a, depuis, permis de faire évoluer positivement cette situation. Auparavant, les autorités avaient 9 mois pour délivrer un titre de séjour aux MENA, ce qui impliquait que de nombreux jeunes arrivaient à la majorité sans avoir eu leur 'autorisation de résidence'. Désormais, les autorités doivent délivrer l'autorisation dans les 3 mois suivant la date de prise en charge. Le droit à mener une activité professionnelle faisait par ailleurs l'objet d'une réglementation ambiguë, et les éclaircissements du nouveau décret ont permis à de nombreux jeunes de pouvoir commencer à travailler avant la majorité. Enfin, le nouveau décret facilite considérablement le renouvellement du droit au séjour pour les jeunes majeurs et offre de réelles possibilités d'obtention d'un titre de séjour pour ceux qui n'en disposaient pas encore à leurs 18 ans²². Un nombre assez important d'associations proposent des accompagnements et des possibilités d'hébergement pour ces jeunes majeurs. En Andalousie et en Catalogne, des collectifs de jeunes se sont constitués en association. Parmi les jeunes que j'ai suivi, certains ont pu bénéficier ainsi de logements et ont réussi ensuite à obtenir des opportunités professionnelles.

C'est le cas par exemple de Rachid. Arrivé dans une petite ville du sud de l'Espagne, il est pris en charge en tant que mineur grâce à un test osseux positif. Rachid est un garçon exemplaire. Il étudie dur, apprend vite l'espagnol et finit par être recruté pour accompagner lui-même les MENA. Grâce à ses soutiens, il finit par obtenir un droit au séjour. Malgré ce parcours sans faille, Rachid garde en mémoire la souffrance de Ceuta, et peine à se stabiliser matériellement du fait de difficultés imposantes dans sa famille d'origine : un frère gravement toxico-dépendant qui ne laisse rien à sa mère, laquelle peine à se défendre.

En effet, le passage des frontières et plus généralement le parcours migratoire laissent des séquelles, même pour ceux qui réussissent à passer. Plusieurs proviennent de milieux très pauvres et ont grandi en partie dans la rue, ils arrivent à Ceuta déjà fortement dépendants de certaines drogues ou de la colle. D'autres sont restés longtemps à la frontière entre le Maroc et l'enclave et ont commencé à respirer de la colle pour supporter les conditions de vie. Pour d'autres, c'est à Ceuta que

²¹ Terme utilisé en Espagne pour désigner les jeunes adultes qui sortent à 18 ans d'une prise en charge institutionnelle (tutelle) en tant que mineurs non accompagnés.

²² Ministerio de inclusión, seguridad social y migraciones, Menores no acompañados y jóvenes extutelados con autorización de residencia, 13 p.

commence le parcours de dépendance à ces substances. C'est une des choses les plus douloureuses auxquelles j'ai assisté à Ceuta : constater, impuissante et désespérée, la chute libre de certains jeunes qui commencent à respirer la colle jusqu'à ne plus pouvoir s'en passer. Cette situation n'est pas isolée et les autres points de départ des jeunes vers l'Europe sont également concernés, comme Melilla ou Tanger (Przybyl et Ben Tayeb, 2013).

Certains d'entre eux ont franchi la frontière, emportant avec eux cette dépendance. J'ai eu plus de mal, pour des raisons évidentes, à suivre les jeunes dans des situations de ce type. J'ai pu avoir des nouvelles de l'un d'eux, Jonas, âgé de peut-être 14 ou 15 ans, qui a été renvoyé d'un centre pour mineurs de Valencia suite à une altercation avec un éducateur. Il a alors été amené dans un centre fermé d'où il a fugué pour retrouver ensuite une vie d'errance à la rue. Les dernières nouvelles que j'ai reçues de lui me disaient qu'il aurait rejoint la France. Mon propos ici ne vise bien sûr pas à donner une image négative de Jonas bien au contraire, c'est un jeune que j'ai toujours beaucoup apprécié, toujours souriant et agréable, qui n'a jamais eu un geste ou une parole de trop à mon encontre. Il représente cependant à mon sens l'image d'un jeune que le franchissement de la frontière a détruit. Il incarne une problématique réelle, que j'ai constaté sur tous mes terrains : la naissance de l'addiction pour supporter les conditions de vie au cours du parcours migratoire. Il s'agit pour moi d'une réalité négligée et non prise en compte, qui conduit généralement à condamner les individus qui en sont victimes, au lieu de s'intéresser aux causes de ces addictions et de chercher des solutions.

J'ai eu aussi l'occasion d'observer des situations similaires, à Barcelone, où je suis allée rendre visite à certains jeunes, avec qui j'avais gardé contact depuis notre rencontre à Ceuta. La plupart d'entre eux étaient pris en charge, soit dans un centre pour mineurs soit dans un centre pour majeurs. Mais parallèlement à ces situations relativement positives²³, à savoir des jeunes accompagnés, suivant un parcours de formation et d'apprentissage, j'ai aussi revu des jeunes vivant des réalités plus complexes. Non pris en charge dans des centres et sans réelle possibilité de pouvoir l'être à terme, beaucoup d'entre eux, parfois très jeunes, étaient encore en situation d'errance. J'ai ainsi constaté la continuité de leurs addictions et l'absence totale d'assistance à leur attention.

De mai à juillet 2018, la situation des jeunes marocains du quartier de la Goutte d'or dans le 18^{ème} arrondissement de Paris a fait la une de plusieurs médias²⁴. Les situations décrites m'ont rappelé la réalité vécue par plusieurs jeunes rencontrés à Ceuta. Les associations parisiennes mentionnent également le problème des addictions. On pourrait considérer que les réponses institutionnelles françaises (Gisti, 2018) sont très proches de celles observées à Ceuta ou à Valence dans le cas du jeune Jonas, en ignorant complètement la réalité des parcours vécus par ces jeunes.

Leur dépendance aux stupéfiants n'est pas liée à des phénomènes de 'mode' ou en raison d'une crise d'adolescence exacerbée. Elles sont le résultat de mois et

²³ Les notions de 'positif' et de 'négatif' ici sont à apprécier uniquement en comparaison avec la situation d'extrême précarité à laquelle ils faisaient face à Ceuta.

²⁴ Voir sur cette situation par exemple les articles du Monde suivants : 'De Tanger à Paris dans les pas des enfants perdus du Maroc' et 'Face aux mineurs marocains isolés toxicomanes et violents, Paris en appelle à l'état' les deux du 17 mai 2018

d'années de vie d'errance. Vivre dans la rue au quotidien ne laisse pas indemne une personne et encore moins un enfant²⁵. Or, ce profil de jeune qui présente une situation de toxicodépendance implique des difficultés particulières en ce qui concerne leur accompagnement et leur prise en charge du fait de modèles d'accueil fortement inadaptées²⁶. Après des années de vie sans codes et sans cadres, à lutter pour survivre, il devient nécessairement compliqué d'intégrer un centre avec des règles définies, des horaires précis et des sanctions difficilement compréhensibles. Il m'est apparu dans les différents discours qu'aucune solution alternative à la sanction pénale ou au renvoi dans le pays d'origine n'a pu être proposée à ces jeunes livrés depuis longtemps à des injustices²⁷. Il paraît ainsi difficile d'imaginer que ces deux solutions puissent réellement les aider. Les deux ont un seul et même mérite : elles les écartent de nos yeux impuissants.

Enfin, au-delà des jeunes qui parviendront à franchir la frontière, et pour lesquels les parcours de vie sont plus ou moins heureux, il restera ceux qui ne passeront pas. Certains tenteront, désespérément, pendant des mois et même des années. Plusieurs finiront par renoncer. Soit ils repartiront vers le Maroc, soit ils atteindront leur majorité à Ceuta, à continuer de rêver sur la rive Sud du détroit et à endurer ces conditions de vies, sans jamais y parvenir.

Parmi ceux qui ne passeront pas, il y a aussi ceux qui ne survivent pas à la frontière. Leur vie s'arrêtera là, au cours de la 'Harraga'²⁸ : noyades, chutes, meurtres, autant de situations qui rappellent ô combien les frontières érigées par les gouvernements européens assassinent chaque jour des âmes innocentes. Ce fut le cas d'Omar, un des jeunes que j'ai côtoyé pendant plusieurs mois à Ceuta. Un de mes 'escorteurs'²⁹, qui m'a attendu chaque jour avec son sourire et son éducation exemplaire. Lui, s'il était passé, il aurait sans aucun doute intégré un centre et réalisé une formation. Sauf que lui, il n'est pas passé.

Un soir d'avril 2018, un camionneur exaspéré par la situation de la frontière a décidé que la vie de ces jeunes ne valait rien. Il a bondi sur son camion et a accéléré, fonçant droit sur Omar, qui venait d'être surpris à tenter de se glisser sous le véhicule³⁰.

Le jeune court sur le sable, soulevant des petits nuages de poussières sur son passage. Peut-être ne pense t'il même pas à ce qu'il va se passer. Peut-être pense-

²⁵ Moi-même, plusieurs mois après mon retour, et n'ayant pourtant qu'assisté à leurs conditions de vie pendant les heures de la nuit, je serai toujours autant prise à vif à l'évocation de ces souvenirs. J'ai eu le sentiment pendant ces mois à Ceuta que j'assistais littéralement à l'horreur humaine, un sentiment à mon sens qui ne peut que marquer une vie entière. Il est presque inimaginable de penser aux conséquences morales de ce passage à Ceuta pour ceux qui l'ont vécu en première personne.

²⁶ Voir à cet égard dans ce dossier l'article d'Olivier Peyroux, Fairouz Idbihi et Juliette Bobeau ainsi que celui de Manon Danger et Léa Loth qui abordent dans leur analyse les questions de toxicodépendance ainsi que les situations d'errance, déviance et même emprise que cela engendre.

²⁷ Quand je mentionne qu'aucune solution n'a été cherchée, j'exclus les assistances strictement matérielles, qui ont bien sûr existé tant à titre individuel qu'associatif mais sans constituer pour autant une solution de futur pour ces jeunes.

²⁸ Voir note 19.

²⁹ Lors de mes mois à Ceuta, je devais faire une longue marche à pied pour rejoindre les jeunes, portant plusieurs sacs avec de la nourriture et des activités. Rapidement, des jeunes prennent l'habitude de venir à ma rencontre pour m'aider à porter les affaires, malgré les hauts risques de contrôles policiers pour eux, lorsqu'ils s'approchent du centre-ville.

³⁰ Sur cet événement, voir El Faro de Ceuta, 'Fallece un jóven inmigrante atropellado por un camión en el puerto' du 6 avril 2018 ; '¿Quién era Omar, el jóven fallecido tras ser atropellado en el puerto de Ceuta ?' du 8 avril 2018.

t-il à une intimidation, rien de plus. Ou peut-être rêve-t-il à l'Europe en cet instant, l'Europe où il veut devenir boucher-charcutier. Peut-être pense-t-il à ses parents, en situation d'extrême précarité, près d'Agadir, et à ses neuf frères et sœurs. Peut-être, enfin, qu'il sait que la mort est à ses trousses mais qu'il refuse de se retourner pour la regarder venir.

Un corps de seize ans face à un camion. L'homme exulte sa rage. Les gamins du port assistent, abasourdis. L'âme d'Omar s'envole, loin de cette terre injuste.

Pour lui le passage, ça aura été de la vie, à la mort.





Crédits photos : Oriana Philippe (ou les jeunes utilisant son appareil)

Page précédente : Un jeune observe les lumières de l'autre côté du Détroit de Gibraltar

Cette page : Atelier de coiffure

Page suivante : No photos please & Réunion autour du feu



2025, une solution plus enclavée que le territoire ?

De 2017 à 2018, je passe une année à Ceuta, impliquée entre autres auprès des jeunes marocains tentant le passage vers l'Europe. J'écris alors ce témoignage, alors que les souvenirs et l'émotion sont encore frais, la situation toujours actuelle. Sa republication aujourd'hui mérite quelques éléments de contexte actualisé, et pourtant, la récurrence du « spectacle de la frontière » (Cuttita, 2012 : p. 20 ; De Genova, 2013 : p. 1181) repris par Lorenzo Gabrielli en 2015 (Gabrielli, 2015 : p. 75-98) au sujet de Ceuta, Melilla et des Canaries, semble en tout point similaire en 2025. Les mêmes actes se jouent, les crises et les actions d'urgence, censés appartenir à une situation ponctuelle, se répètent continuellement. D'une semaine à l'autre, les différents actes conceptualisés par Cuttita sont mis en scène : fermeté, humanité, urgence, objectif zéro immigration (Cuttita, 2012 : p. 97 et suivantes). L'afflux de jeunes marocains continue, ponctué de ses dangers, de ses drames, de ses débats politiques.

En revanche le visage du passage frontalier a connu des changements sur certains aspects. La fermeture toujours plus importante de la frontière a conduit les candidats à l'exil à emprunter davantage la voie de la mer³¹. Le passage à la nage, notamment, s'est considérablement développé et est devenu, en 2025, la pratique la plus usitée pour franchir la frontière, même si le transport par des pêcheurs marocains est fréquent, malgré les peines de prison encourues par ces derniers³². Le 'goteo de nadadores'³³ alimente chaque jour la presse. Les nageurs couvrent tout type de profils, et parmi eux, il y a de très nombreux mineurs, de plus en plus de femmes, il y a même eu une femme enceinte et une personne handicapée. La situation est en effet dramatique : sur l'année 2025, il y a 46 noyades connues³⁴. Le 5 septembre, ce sont deux mineurs dont l'âge est estimé à une douzaine d'années qui se sont noyés³⁵. Les arrivées sont parfois en continu, certaines nuits, les nageurs arrivent par dizaines³⁶, en particulier les nuits de brouillard³⁷ ou d'orage. C'est ce type de migration, dangereuse, angoissante, qui caractérise Ceuta.

La dernière tentative massive de passage de la 'valla' (barrière) a eu lieu le 15 septembre 2024 : les autorités ont chiffré à 200 le nombre de migrants à tenter de passer. 150 d'entre eux ont été arrêtés et détenus par les autorités marocaines, 5 personnes incitant au passage ont été condamnés à des peines de prison. Il est

³¹ Sur ce point, il est essentiel de préciser que les entrées à la nage sont comptabilisées en entrées par voie 'terrestre', aussi d'un point de vue statistique, la majorité des entrées sur cette dernière année est par voie terrestre et non par voie maritime.

³² El Faro de Ceuta, 'Un pescador detenido con inmigrantes en otra noche de presión en Ceuta' du 31 août 2025.

³³ El Periódico de Ceuta, 'Crece el goteo de migrantes nadadores ahogados en Ceuta mientras Marruecos relaja la vigilancia en la playa fronteriza' du 26 décembre 2024 ; The Objective, 'La Guardia Civil, desbordada por el goteo de 'nadadores' en Ceuta: Hay 100 intentos al día' du 29 août 2025 ; Ceuta actualidad, 'El goteo de nadadores, un fenómeno que no cesa en las aguas ceutíes' du 12 janvier 2025 ; The Objective, 'El goteo de 'nadadores' colapsa el centro de inmigrantes de Ceuta y cien duermen en la calle' du 03 septembre 2025.

³⁴ Ceuta TV, '46 vidas y una frontera que no da tregua: 2025 cierra con más presión migratoria', 3 janvier 2026.

³⁵ El Faro de Ceuta, '¿Quienes son los niños fallecidos al cruzar a Ceuta ?' du 06 septembre 2025.

³⁶ La Verdad de Ceuta, 'Salvamento Marítimo rescata a 19 migrantes, entre ellos varios menores, que entraban a nado en Ceuta' du 04 septembre de 2025 ; La Razón, 'Noche de presión en Ceuta con 200 nadadores mientras Marruecos trata de desmantelar las redes que animan a los jóvenes a entrar en España' du 24 de agosto de 2025.

³⁷ El País, 'Un centenar de migrantes trata de cruzar a nado a Ceuta en una noche de fuerte presión migratoria en la frontera sur' du 10 août 2025.

constant que le Maroc participe intensément au contrôle de la frontière et les peines de prison en lien avec le passage sont fréquentes. Une pratique ancienne visant à envoyer dans le sud du pays les migrants qui ont tenté de passer semble se maintenir et se développer même à l'égard des ressortissants marocains. Ainsi, mi-décembre 2025, des groupes de migrants sub-sahariens se sont présentés aux abords de la *Valla* pour tenter de passer en profitant d'une situation météorologique particulière et ils ont été empêchés par la police marocaine et sortis du périmètre³⁸.

Sur 2024, il y aurait eu environ 2500 migrants à entrer à Ceuta et en majorité par voie terrestre, et parmi eux 950 mineurs³⁹. Cela constituait une augmentation de 137% vis-à-vis de 2023, et pourtant en ce mi-décembre 2025, il y a déjà eu plus de 3401 arrivées pour cette année⁴⁰. Au-delà de ces chiffres, qui sont finalement très relatifs, la pression migratoire se traduit surtout par un débordement des structures d'accueil à Ceuta : il y a plus de 500 mineurs pour 132 places au centre d'accueil⁴¹ et le CETI (Centre de séjour temporaire qui accueille les migrants adultes) est complètement débordé par les 1000 personnes accueillies. Des tentes sont installées tout autour, constituant un campement conséquent⁴².

Les appels à l'aide de Ceuta au gouvernement et à l'UE sont récurrents. Depuis décembre 2024, le gouvernement travaille sur un projet de répartition des mineurs non accompagnés sur l'ensemble du territoire espagnole, en application du droit des étrangers qui prévoit ces transferts entre communautés autonomes (régions) en vue de pouvoir apporter 'des meilleures conditions d'intégration aux mineurs'⁴³. Les discussions ont été houleuses⁴⁴ parmi les représentants des communautés autonomes (régions) et Ceuta a notamment été 'trahie' par les régions gouvernées également par des membres du Partido Popular (PP)⁴⁵ qui refusent généralement de recevoir des mineurs sur leur sol. Néanmoins, un Décret a été adopté en mars 2025 disposant que « dans des situations de 'contingence migratoire extraordinaire' » les mineurs qui arrivent en territoire espagnol pourront être transférés dans les 15 jours suivant leur identification et suite à l'audition du mineur, du représentant de la communauté autonome de destination et du procureur⁴⁶. Finalement, la répartition, qui concerne également Melilla et Les Canaries, semble être bien lancée. Ceuta a terminé tous les dossiers et les transferts viennent de commencer début octobre 2025⁴⁷. Les mineurs déjà présents à Ceuta doivent être placés avant mars 2026. Le lieu des placements est tenu secret pour éviter les réactions des opposants dans les

³⁸ El Periódico de Ceuta, 'Marruecos refuerza el control y aleja a varios centenares de migrantes del perímetro fronterizo de Ceuta' du 18 décembre 2025.

³⁹ El Pueblo de Ceuta, 'Ceuta cierra 2024 con la entrada ilegal de más de 2.530 migrantes, un 137% más que en 2023' du 2 janvier 2025 ; La Verdad de Ceuta, 'Aumento de la presión migratoria sin precedentes en Ceuta con casi un millar de menores atendidos en 2024' du 27 décembre 2024.

⁴⁰ El Pueblo de Ceuta, 'El número de entradas de migrantes triplica ya el de las registradas en 2023', du 16 décembre 2025.

⁴¹ Europa Press, 'Ceuta acoge ya 510 menores pese a tener 132 plazas disponibles' du 17 août 2025.

⁴² El Faro de Ceuta, 'El CETI número 2 : el otro poblado de inmigrantes que crece a sus puertas' du 8 septembre 2025.

⁴³ Article 35.12 de la Loi 4/2000 de 11 janvier 2000.

⁴⁴ El Faro de Ceuta, 'Llega al Congreso el Decreto de menores inmigrantes' du 09 avril 2025.

⁴⁵ El Faro de Ceuta, 'El PSOE critica el 'boicot' del PP en la Sectorial del reparto de menores' du 18 juillet 2025.

⁴⁶ Article 3 du Décret Royal 2/2025 du 18 mars 2025 qui ajoute un nouveau article 35 quater à la Loi 4/2000 du 11 janvier 2000.

⁴⁷ El Faro de Ceuta, 'Siete menores marroquíes han salido ya de Ceuta tras el Real Decreto' du 7 octobre 2025.

régions autonomes de destination et pour préserver l'intimité des jeunes.

Les aides financières et techniques de la part du gouvernement espagnol à la cité autonome de Ceuta sont également fréquentes : en octobre 2024, le gouvernement octroie 7 millions d'euros pour la gestion migratoire⁴⁸ et à nouveau 7 millions pour l'accueil des mineurs en juillet 2025⁴⁹. En début d'année 2025, 24,5 millions d'euros sont consacrés au développement technologique pour le contrôle des frontières⁵⁰ et en juin a été lancée l'opération Minerva 2025⁵¹ menée par Frontex et la police nationale espagnole. Au cours des derniers mois, des réseaux d'immigration irrégulière ont été démantelés⁵². L'Asociación Unificada de Guardias Civiles⁵³ (AUGC) se saisit très régulièrement de la situation migratoire, évoquant la pression vécue par les gardes civiles pour réaliser le secours en mer, les plaintes de ces derniers sur les conditions de travail, leur impossibilité de respecter les droits humains dans ce contexte, de ponctuelles blessures des agents, la demande de moyens supplémentaires⁵⁴.

Au cours des derniers mois, quelques éléments clefs concernant les questions de droit et de justice à Ceuta ont été marquants. La mise en œuvre bien sûr du Décret 2/2025 concernant la répartition des mineurs décrite précédemment, devrait alléger la saturation structurelle de l'accueil. Le 20 mai 2025, un nouveau règlement sur l'immigration est entré en vigueur en Espagne⁵⁵, élargissant et assouplissant les critères d'obtention d'un titre de séjour et le développement des visas pour y venir de façon régulière. L'impact de la nouvelle norme ne concerne pas directement Ceuta, mais pourrait avoir des effets indirects. En ce qui concerne le volet contentieux, des jugements importants concernant Ceuta sont survenus au cours des derniers mois : en janvier 2024, la Cour Suprême a confirmé l'illégalité des refoulements de mineurs non accompagnés qui ont eu lieu en août 2021⁵⁶ ; en mars 2025, la Cour de justice en Andalousie est venu confirmer une décision rendue en septembre 2024 par le Tribunal administratif n° 2 de Ceuta sur le refoulement à la frontière des personnes arrivant par voie maritime. La juridiction a considéré que les refoulements à chaud ('devoluciones en caliente' équivalent des reconduites immédiates à la frontière) comme il existe à la 'valla' (barrière frontalière) ne peuvent pas être mis en œuvre dans la situation des arrivées par la mer⁵⁷. Une autre décision survenue le 11 septembre 2025 par la sixième section de la Cour départementale de Cadix, siégeant à Ceuta,

⁴⁸ El Faro de Ceuta, 'Más de 7 millones del Estado para inmigración y coste de la desaladora' du 30 octobre 2024.

⁴⁹ Ceuta Actualidad, 'Ceuta recibirá 7 millones de euros para reforzar la atención a menores inmigrantes' du 15 juillet 2025.

⁵⁰ El Pueblo de Ceuta, 'El Gobierno invertirá 24,5 millones en I+D para mejorar la vigilancia de fronteras y la inmigración irregular' du 22 mars 2025.

⁵¹ La Verdad de Ceuta, 'La Policía Nacional y Frontex activan el dispositivo Minerva 2025 contra la inmigración irregular y el crimen transfronterizo' du 19 juin 2025.

⁵² El País, 'Cae una red que usaba a menores para pilotar embarcaciones con migrantes y hachís' du 19 juin 2025.

⁵³ Association unifiée des gardes civils (corps similaire à la Gendarmerie nationale).

⁵⁴ El Pueblo de Ceuta, 'La AUGC advierte de la tragedia humanitaria que se vive en la frontera de Ceuta' du 19 septembre 2025 ; La Verdad de Ceuta, 'La AUGC pide refuerzos en la frontera por la entrada de migrantes a nado' du 28 juillet 2025 ; Ceuta TV, 'AUGC denuncia la violenta agresión a un guardia civil durante un nuevo asalto a la valla fronteriza' du 12 mai 2025.

⁵⁵ Real Decreto 1155/2024 du 19 novembre 2024.

⁵⁶ RTVE, 'El Supremo confirma que la devolución de menores no acompañados de Ceuta a Marruecos en 2021 fue ilegal' du 22 janvier 2024.

⁵⁷ El Pueblo de Ceuta, 'El TSJA confirma que las devoluciones en caliente por entradas a nado en Ceuta son ilegales' du 27 mars 2025.

est venue condamner à 9 ans d'interdiction d'exercice de fonction publique pour l'ex-déléguée du gouvernement à Ceuta, Salvador Mateps, et la ex-première vice-présidente du gouvernement de Ceuta, Mabel Deu, pour le refoulement express de 55 mineurs au Maroc en 2021⁵⁸. Ces deux contentieux importants sont susceptibles de faire évoluer la gestion frontalière.

Une autre décision juridique concernant Ceuta a été rendue dernièrement. En septembre, un 'ultra' (militant d'extrême droite) a été condamné pour inciter à tuer les migrants sur les réseaux sociaux⁵⁹. Le phénomène n'est pas nouveau : sur les réseaux sociaux, de nombreux 'ultras' s'expriment avec virulence sur le thème des mineurs isolés et de la migration (Kuric Kardelis et al., 2024). En effet, le thème de la migration est constamment sujet à instrumentalisation politique à Ceuta et en particulier par le Partido Popular (PP) qui gouverne Ceuta et Vox, parti d'extrême droite. Vox en particulier surfe sur la démagogie. Ainsi, le parti va prétendre par exemple qu'ils ont retrouvé des familles de mineurs isolés et que c'est le Maroc qui va empêcher leur rapatriement. Il arrive régulièrement qu'ils incriminent le Maroc d'avoir laissé passer les migrants. En début d'année, Vox a invité la création de 'campus patriots' pour combattre la migration⁶⁰. À de nombreuses reprises, le parti met la pression au PP sur ce thème⁶¹, ce dernier réagissant à son tour à l'encontre du gouvernement national socialiste (PSOE).

À jouer du thème de la frontière et de la migration, il n'y a pas que les discours politiques mais également, les médias. La reprise médiatique de cette question fait partie des éléments qui illustrent le spectacle de la frontière selon Lorenzo Gabrielli (Gabrielli, 2024 : p.137). En effet, « les représentations médiatiques sont cruciales parce que toute la connaissance des questions politiques est inéluctablement et intrinsèquement médiatisé » (Bleiker et al., 2013, p. 399), or au travers des médias se joue la performativité de l'état dont le pouvoir va finalement s'appuyer sur un discours légitime et répété (Butler, 1993 : p. 2). La réitération constante de ces narratives concernant la migration va jouer un élément clef dans l'effet de 'crises' qui caractérise l'enclave de Ceuta, mais également de Melilla.

Un autre élément caractéristique des récits médiatiques c'est le ton dramatique et l'usage du « lexique sensationnaliste » (Gabrielli, 2024 : p. 137) qui accentue la pression mise sur les questions migratoires à Ceuta. Le vocabulaire négatif et sensationnaliste concerne autant les migrants que la situation vécue par les forces de l'ordre et l'accueil en général. Régulièrement, les journaux titrent en utilisant le superlatif : « La peor noche de presión en Ceuta con inmigrantes cruzando a nado » (La pire nuit de pression à Ceuta avec migrants traversant à la nage)⁶², « Al menos 3 niñas cruzan a Ceuta en la noche de mayor presión migratoria » (Au moins trois

⁵⁸ Poder Judicial España, 'La Audiencia de Cádiz condena a nueve años de inhabilitación a la exdelegada del Gobierno en Ceuta por la devolución de menores a Marruecos en 2021' du 11 septembre 2025.

⁵⁹ El País, 'Condenado a prisión un ultra por instigar en redes sociales a 'tirar a matar' a migrantes en la frontera de Ceuta' du 3 septembre 2025.

⁶⁰ El Pueblo de Ceuta, 'Redondo expone cómo combatir la presión migratoria en la frontera sur' du 24 novembre 2024.

⁶¹ Ceuta al Día, 'Vox denuncia que los ceutíes tengan que pagar la inmigración ilegal promovida por PSOE y PP' du 3 octobre 2024.

⁶² El Faro de Ceuta du 10 août 2025.

filles traversent à Ceuta dans la nuit de majeure pression migratoire)⁶³. Ces mêmes formules sont mobilisées de façon récurrente, ainsi l'expression 'la pire nuit de pression' a été utilisée à de nombreuses reprises⁶⁴, alors que syntaxiquement elle ne devrait avoir lieu qu'une fois. Des vocables comme 'pression migratoire'⁶⁵, 'débordé/ débordement'⁶⁶, 'nuit de pression'⁶⁷, 'égouttement de nageurs / migrants'⁶⁸ sont utilisés de manière répétitive dans les titres des journaux entre octobre 2024 et octobre 2025. Ces tournures contribuent à la mise en scène d'un flot continu de personnes, non identifiées, impossibles à stopper.

L'usage des chiffres est également instable et contradictoire : dans l'exemple du Faro de Ceuta du 7 août 2025 cité ci-dessus, le journaliste utilise la formule 'la nuit de majeure pression migratoire' pour seulement 3 mineures arrivées alors que d'autres jours, il y a eu une vingtaine, une cinquantaine et même jusqu'à 200 passages de nageurs⁶⁹. Le 12 août dernier le journal 'Ceuta al día' titre : 'Ceuta acoge a 480 menores extranjeros solos tras un nuevo repunte migratorio' (Ceuta accueille 480 mineurs non accompagnés après un rebond migratoire) bien qu'en réalité, la lecture de l'article nous permet de comprendre que sur 2 jours, il y a eu seulement 12 arrivées, les autres mineurs étaient là au préalable. Ainsi, les formules utilisées ne sont pas forcément cohérentes avec les chiffres réels et visent généralement à créer un effet ampliatif de la situation ne permettant pas d'évaluer objectivement le contexte.

Le traitement médiatique de la question migratoire à Ceuta est donc intense, fréquent, sensationnaliste et parfois peu objectif sur les faits ou les données chiffrées. Il participe à la mise en scène d'un spectacle tragique ou mélodramatique. Plusieurs années après mon départ de Ceuta, il est toujours plus difficile de pénétrer dans l'enclave espagnole, et cette fermeture implique une mise en danger permanente des candidats à l'exil mettant toujours en lumière que plus une main frappe, plus l'autre main doit soigner (Agier, 2008 : p.15) dans la gestion des frontières.

Oublier Ceuta ?

En évoquant Ceuta quelques années plus tard, il me semble intéressant de se questionner de l'empreinte laissée au chercheur dans le cas d'un terrain aussi hautement émotionnel. Depuis, je n'ai jamais pu retourner, mais l'expérience vécue a constitué un impact intense sur ma vie et continue de la marquer des années plus tard. Pourtant, la relecture de mes notes de terrain me replonge dans des souvenirs oubliés, me fait revivre les squats, les rats entre les pieds, les innombrables et oppressants contrôles des forces de l'ordre qui me font perdre pied, et finissent même par me faire fuir et me cacher avec les jeunes, me mettant encore plus en péril. Je revis des altercations violentes avec des personnes qui s'en prenaient aux

⁶³ El Faro de Ceuta du 07 août 2025.

⁶⁴ El Faro de Ceuta, 'Más de 50 menores marroquíes cruzan en la peor noche de prisión' du 26 juillet 2025.

⁶⁵ 3 mentions en un an dans les titres (Octobre 2024- Octobre 2025)

⁶⁶ Une dizaine de fois en un an dans les titres (Octobre 2024- Octobre 2025)

⁶⁷ Plus de 30 mentions en un an dans les titres (Octobre 2024- Octobre 2025)

⁶⁸ Une dizaine de mentions en un an dans les titres (Octobre 2024- Octobre 2025)

⁶⁹ Voir note 36.

jeunes, et puis je revis aussi des souvenirs beaux et magiques qui m'ont touchés à jamais.

Jusqu'à aujourd'hui je repense et je revis ces nuits dans l'enclave, ces sourires, cette survie terrifiante, cette haine ambiante qui habitait de nombreux 'ceuties' face à ces jeunes. Sales, vêtus de haillon, ils effrayaient la classe aisée. Les jeunes à Ceuta errent de nuit ou mendient, se déplacent en groupe, souvent pieds nus, aux vêtements déchirés et salis à l'extrême du fait des tentatives de passage (à se glisser sous les camions par exemple). Ces ombres de la nuit ne sont pas perçus comme des enfants, qui seraient chacun différent et vulnérable, mais comme une masse impersonnelle et dangereuse, délinquante et droguée, qui effraie les habitants locaux. Face à cette image, le lien que je crée avec ces jeunes à l'époque est bouleversant pour moi. Je suis tout à fait chamboulée par leur douceur, leur affection, contrastant tellement avec leurs conditions de vie et leur perception par la société locale. La rupture est telle qu'elle contribue finalement à accentuer mon besoin de les protéger, de les chérir. La violence du sentiment d'injustice que cela me procure alors va m'amener à être marquée très intensément par ces jeunes. Ce lien avec eux n'a pas réellement perduré dans sa réalité puisque les échanges sont assez rares, mais il a largement perduré dans son intensité et dans son émotion. Ceuta reste un souvenir tenace pour tous ceux qui y sont passés. Le genre de bout d'histoire gravé dans la chair, qui ne s'oublie jamais. Une expérience transcendante, marquante, que les jeunes que j'ai rencontré à cette époque me mentionnent à chacun de nos échanges. Quel bonheur particulier quand un petit message m'annonce qu'un d'eux a trouvé une porte de sortie, rencontré une compagne, trouvé un travail, eu des enfants, ou encore qu'ils voyagent librement et sans mise en danger. C'est une telle revanche sur le vécu atroce qu'ils ont connu là-bas. A contrario, rares sont les échanges avec ceux pour qui l'issue n'est pas positive. Pourtant, je suis parfois amenée à croiser des jeunes passés par Ceuta ou Melilla et je retrouve instantanément en eux ce vécu.

C'est le cas de ce jeune interpellé dans les Pyrénées Orientales et placé en centre de rétention en avril 2024. Regard hagard, cheveux ébouriffés, il rentre dans mon bureau. Il a la vingtaine, à peine, « *yo hablo espanol* ». Je le lis je le sais déjà, c'est un jeune qui a vécu l'enfer d'être mineur dans les enclaves, à côtoyer la mort et la misère de l'intercontinent. « *Yo vivía en la calle, sufri mucho* ». Les drogues l'ont détruit et anéanti, il en porte les marques physiques et morales. S'ensuivent des discussions compliquées. Il veut rentrer au bled mais n'a pas de documents pour justifier de son identité. Il change de noms continuellement, s'imagine que tout le monde est contre lui et lui veut du mal. Régulièrement, il s'emporte, balance ce qui lui passe sous la main, hurle, part puis revient, reprend ses propos sur ses souffrances, son souhait de repartir puis à nouveau des propos incohérents sur des pensées paranoïaques. Il me rappelle des jeunes que j'ai côtoyé à Ceuta. Je suis tellement partagée entre une empathie immense pour lui pour ce que j'imagine qu'il a pu vivre et la terrible réalité: ce jeune garçon en souffrance dans la rue est devenu un jeune homme impulsif et violent, dangereux sûrement, à certains moments, et je ne suis pas toujours sereine face à lui. À un moment, je me fâche, le reprend sur un ton autoritaire. Il s'apaise, redevient tout calme, sourit, écoute ce que je lui dis, accepte de se reprendre. À

nouveau mon cœur s'attriste : son âme est restée celle d'un enfant balancé dans une vie trop dure. Et puis un matin, on apprend l'incendie d'une partie du centre. Il fait partie du groupe des incendiaires, et s'est enfui. Retrouvé, il sera déféré en prison et condamné. Les conséquences de cette vie de la 'calle' auront été sans pitié pour ce jeune et bien d'autres. Même ceux qui peuvent être fiers de s'en être sortis garderont probablement un traumatisme dans un coin de leur cœur.

Bibliographie

AGIER M. (2008), Gérer les indésirables. Des camps des réfugiés au gouvernement humanitaire, Flammarion, Paris, 363 p.

APDHA (2019), Infancia Migrante, Derechos Humanos en la Frontera Sur 2019, 27 mars 2019.

BLEIKER R., CAMPBELL D. HUTCHISON E. ET XZARINA N. (2013), The visual de-humanisation of refugees, in *Australian journal of Political Science*, vol.4 (n°48), p. 398-416.

BUTLER J. (1993), Bodies that matter. On the discursive limits of sex, Routledge, London and New York, 288 p.

CUTTITTA P. (2012), Lo spettacolo del confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera, Mimesis, Milano, 134 p.

DE GENOVA N. (2013), 'Spectacles of migrant 'illegality'. The scene of exclusion, the obscene of inclusion, in *Ethnic and Racial Studies*, 36/7, p. 1181.

DURAN RUIZ F.J. (2020) MENA y extutelados. La cuestión de las autorizaciones de residencia de los menores extranjeros no acompañados tras la mayoría de edad y la jurisprudencia, in *Revista de Derecho Migratorio y Extranjería* n° 55, p. 17-52.

GABRIELLI L. (2015), Récurrence de la crise frontalière : l'exception permanente en Espagne, in *Cultures & Conflits*, vol. 3 (n° 99-100), p. 75-98.

GABRIELLI L. (2024), El espectáculo fronterizo como prisma analítico de la crisis permanente y de la excepcionalidad en Ceuta y Melilla, in *Scripta nova*, vol. 29 (n°1), p. 131-156.

GISTI (2018), Mineurs marocains isolés, le retour pour seule perspective ?, 13 juillet 2018.

KURIC KARDELIS S., SANMARTÍN ORTÍ A., MORAÑO FERRER X. ET GUITERAS VILA X. (2024), MENAs y polarización en medios sociales digitales: la retroalimentación del odio, in *ICONO 14 - Revista Científica de Comunicación y Tecnologías Emergentes*, vol. 22(1).

MIGREUROP (2018) L'Espagne et le Maroc doivent respecter les droits des enfants migrants, communiqué du 16 avril 2018.

MINISTERIO DE INCLUSION, SEGURIDAD SOCIAL Y MIGRACIONES, Menores no acompañados y jóvenes extutelados con autorización de residencia, 13 p.

PRZYBYL, SARAH ET BEN TAYEB, Y. (2013), Tanger et les harraga : les mutations d'un espace frontalier, in *Hommes & Migrations*, vol.4 (n°1304), p. 41-48.

SAVE THE CHILDREN (2018), Los más solos : los fallos en el sistema de acogida, protección e integración de los menores migrantes no acompañados que llegan a España, 120 p.

UNICEF (2019), Los derechos de los niños y niñas migrantes no acompañados en la frontera sur española, février 2019, 144 p.